



Pourquoi voter CGT-INRA aux élections des Commissions Administratives Paritaires des Chercheurs de l'INRA

Élections CAPN 2005

Les Commissions Administratives Paritaires des chercheurs (CAP des ASC, des CR, des DR) sont des instances prévues par le statut de la fonction publique, composées pour moitié d'élus du personnel, et pour moitié de représentants de la Direction Générale. Elles traitent des problèmes généraux du corps (conditions de travail, salaires), mais surtout des problèmes individuels (problèmes personnels, conflits avec la hiérarchie, contestation de l'évaluation, mobilité, refus de titularisation, discipline, insuffisance professionnelle, etc.).

Nous déplorons les faibles prérogatives des CAP de chercheurs (ASC, CR, DR) (pas de gestion de la carrière des CR et DR contrairement aux CAP des ITA) et la volonté de la Direction de l'INRA de réduire encore le champ d'action de ces CAP (pas de réunion spécifique des CAP des DR et ASC depuis des années). Nous constatons que, tant au niveau de l'évaluation individuelle que des carrières (titularisation, passage CR2-CR1, concours DR), la Direction est seule à prendre les décisions sans que la CAP puisse jouer son rôle de recours et de contre-pouvoir. Il ne faut pas encourager la Direction de l'INRA dans cette gestion infantilissante, opaque, et souvent arbitraire des chercheurs. La CGT se bat pour redonner à ces CAP toutes leurs prérogatives.

La CGT défend sans ambiguïté l'intérêt des chercheurs, avec des délégués qui œuvrent dans la transparence et indépendamment de la hiérarchie

La CGT-INRA se prononce pour une politique de recherche publique, scientifique et indépendante.

Sous la pression du mouvement de mécontentement des personnels de la recherche du printemps 2004, la Direction Générale de l'INRA a initié une consultation interne du personnel (« Quelles questions pour la recherche finalisée à partir de l'exemple de l'INRA ? ») dans la perspective de présenter sa propre contribution aux Etats Généraux de la Recherche. La CGT-INRA revendique ce que souhaite majoritairement l'ensemble du personnel et la quasi-totalité des structures de représentation qui ont répondu à l'enquête de la DG : **une recherche publique, scientifique et indépendante.**

► La **CGT-INRA** milite pour que la connaissance scientifique demeure un bien public accessible à la communauté internationale, notamment par une communication transparente et accessible à tous. Nous refusons la privatisation des connaissances sur le vivant via

le dépôt de brevets sur les découvertes. Aux niveaux européen et mondial, l'INRA doit promouvoir cette approche et défendre le libre accès à la connaissance pour tous dans une démarche concertée aux côtés des autres instituts publics de recherche.

► La **CGT-INRA** réclame la consolidation des équipes par l'emploi d'agents titulaires et une dotation globale suffisante pour permettre le fonctionnement des équipes et leur indépendance financière. Nous réclamons également un statut de salarié de type ASC pour les jeunes chercheurs actuellement en situation précaire dans l'Institut (thésards, post-docs), et refusons l'instauration de la précarité à l'INRA.

► Pour garantir son indépendance vis-à-vis de la sphère économique, l'INRA doit assurer de façon autonome le pilotage et le déroulement de ses programmes. La **CGT-INRA** veillera à ce que les missions de l'INRA ne migrent pas vers la prestation de services exclusifs dans le cadre de stratégies soumises aux intérêts marchands. Les chercheurs doivent trouver toute leur place dans l'élaboration de la stratégie scientifique, et ce, à tous les niveaux de l'organisme.

► La **CGT-INRA** refuse la privatisation des connaissances sur le vivant via le dépôt de brevets sur les découvertes. Aux niveaux européen et mondial, l'INRA doit promouvoir cette approche et défendre le libre accès à la connaissance pour tous dans une démarche concertée aux côtés des autres instituts publics de recherche.

La CGT-INRA se prononce pour l'indépendance des chercheurs, garantie par le statut de fonctionnaire.

La pression sur les CR est de plus en plus forte, compte tenu des difficultés croissantes associées à leur métier (moyens en baisse, multiplication des responsabilités confiées, compétition accrue y compris entre collègues d'une même unité, orientations scientifiques de plus en plus mouvantes, etc.). Dans ce contexte, la Direction Générale

présente des exigences sévères vis-à-vis de la production des CR, ce qui lui permet d'éliminer à terme les CR « les moins performants », « en conflit », ou travaillant sur des thématiques décrétées non prioritaires : refus de titularisation, incitation à la reconversion, voire licenciement. Or, les différents cas portés à notre connaissance engagent tous pour l'essentiel la responsabilité de la hiérarchie immédiate (recrutements sur profils mal définis, conflits mal gérés, défaut d'encadrement, réorientations scientifiques autoritaires, etc.). C'est pourtant systématiquement le CR qui est sanctionné à terme et le plus souvent par une mobilité forcée.

L'évaluation individuelle des CR et DR par les CSS, même si elle semble bien acceptée par de nombreux chercheurs, reste de fait sous contrôle de la seule Direction. Les périodes de congés maternité, de temps partiel, et plus généralement de temps effectif non consacré au travail de recherche (congés formation par exemple), ne sont pas prises en compte par les commissions d'évaluation et pénalisent lourdement le déroulement de carrière des CR. Aujourd'hui, la Direction Générale pointe du doigt tous les CR en période de moindre production et expose ainsi les jeunes chercheurs au risque d'être exclus de leur métier, notamment lorsqu'ils choisissent d'avoir aussi une vie de famille.

Pour nous, CGT-INRA, le métier de chercheur ne doit pas être uniquement évalué à l'aune de la seule productivité individuelle : le volume des publications doit être apprécié en fonction du contexte de recherche. Les méthodes actuelles de management ont des effets plus délétères que positifs sur les résultats de la recherche, car elles nuisent à la créativité personnelle ainsi qu'à la coordination des efforts dans les labos. L'augmentation de la pression de production exercée sur les chercheurs entraîne une compétition intense au sein même des équipes et multiplie les situations de conflit et de malaise auxquelles les représentants en CAP-CR sont confrontés régulièrement.

Les candidats CGT en CAP chercheurs se prononcent pour :

- ▶ L'attribution d'un statut de salarié (type ASC) aux doctorants et post-doctorants, en refusant le statut précaire qui leur est actuellement proposé,
- ▶ Une ouverture massive de postes sur statut public de fonctionnaire titulaire en CR2 juste après la thèse, et en moindre proportion de chercheurs seniors en CR1 et DR,
- ▶ La possibilité de séjours post-doctoraux à l'intérieur de ce statut (en tenant compte de la situation familiale),
- ▶ Que les post-docs soient réservés aux chercheurs extérieurs (autres organismes et étrangers) qui souhaitent se former à l'INRA sur des sujets ponctuels à court terme, avec un réel statut de salarié,
- ▶ Des crédits budgétaires récurrents assurant durablement aux unités des moyens de recherche

indépendants des modes et des intérêts particuliers, et l'abandon de la seule programmation quadri-annuelle comme cadre de recherche des unités,

▶ Une revalorisation globale de la carrière des chercheurs :

- Par la revalorisation des salaires et l'intégration des primes dans le salaire
- Par le déblocage du nombre de postes permettant le passage CR2 vers CR1, blocage qui entraîne actuellement un retard dans la carrière de nombreux CR. Au delà de la seule liste des publications, le contexte de travail doit être pris en compte dans les critères de promotion, sans le filtrage politique de la Direction
- Par un passage en DR2 qui retrouve son statut d'avancement normal de carrière des CR1 et non de seul recrutement de l'encadrement : un nombre suffisant de postes de DR2 doit être annuellement ouvert à concours pour résorber les CR1 bloqués au dernier échelon de leur corps
- A défaut, par l'ouverture d'une classe CR0, avec des indices alignés sur la classe des DR2
- Par la réouverture de passerelles d'échange entre CR et IR.

▶ Que la Direction assouplisse ses critères de mobilité des chercheurs : les demandes de mutation pour convenance personnelle doivent être traitées de façon égale quelle que soit l'ancienneté des chercheurs, en particulier pour les jeunes chercheurs qui sont souvent confrontés aux problèmes de rapprochement des conjoints,

▶ Une garantie de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation scientifique, à savoir des instances d'évaluation indépendantes, transparentes, acceptées et reconnues de tous. Pour cela, nous demandons la présence d'observateurs élus de la CAP dans les CSS. La procédure actuelle de désignation est entièrement aux mains de la Direction Générale : elle désigne y compris les « élus » de son propre chef, cela est antidémocratique et totalement inacceptable,

▶ Que le fonctionnement normal et les prérogatives des CAP des chercheurs soient rétablis. Les CAP doivent jouer un rôle de contre-pouvoir vis-à-vis de l'évaluation et de la carrière des chercheurs au niveau individuel et collectif et constituer une véritable instance de recours. A travers la CAP, chaque chercheur doit pouvoir être entendu en ce qui concerne son évaluation individuelle et sa carrière.

▶ Pour que les CAP des CR et des DR ne soient plus cantonnées aux seuls aspects disciplinaires, mais à tous les aspects de la carrière des chargés et des directeurs de recherche. Avec les futurs élus, La CGT-INRA s'attachera avec les autres syndicats à faire modifier le statut actuel des CAP.